



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 8 No 12

DÉCEMBRE 1977

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF

Plan national de conservation en Thaïlande

L'UICN joue un grand rôle

A partir de janvier 1978 une mission UICN/PNUE aidera la Thaïlande* à préparer un plan de conservation de la nature pour l'ensemble du pays. Il sera décidé de la portée et de la date de la mission en novembre prochain à Bangkok après la réunion en mars des représentants de l'office national thaïlandais de l'Environnement, du ministère royal thaïlandais des Forêts, de l'UICN, du PNUE et de la FAO. L'UICN a mis au point un dernier projet de plan devant être soumis à l'office de l'Environnement.

Le plan couvrira tous les aspects de la conservation de la nature. Il examinera l'état des parcs nationaux et des réserves et proposera la création de nouvelles zones protégées. Il étudiera la protection d'écosystèmes importants situés en dehors des parcs nationaux. Il conseillera la restauration des régions

dégradées en s'attachant particulièrement aux zones d'agriculture de rotation. Il examinera de près les orientations et pratiques en matière de sylviculture et d'abattage.

Des méthodes d'évaluation de l'impact qu'ont les projets de développement sur l'environnement seront définies dans le plan, qui jettera également les bases d'un programme global d'éducation du public et cherchera à intégrer la conservation aux programmes scolaires. Le plan cherchera des sources de financement et passera en revue la législation actuelle. Il déterminera les compétences des organismes de droit public et privé et suggèrera des améliorations au système de coordination.

Avant l'initiative UICN/PNUE, une mission d'envergure FAO/PNUD sur les parcs nationaux et la faune de Thaïlande avait été décidée pour le milieu de l'année 1978. Cette décision a

été suspendue eut égard au double-emploi qu'il y aurait eu à réaliser à la fois la mission et le plan de conservation. Cependant, toutes les parties travaillant au plan estiment que la mission FAO/PNUD, convenablement modifiée, serait d'un grand apport au plan, et souhaite vivement que la mission reçoive le feu vert. Le PNUE sera donc tenu au courant du contenu et de la progression du plan, auquel la FAO apportera par ailleurs sa contribution.

L'UICN enverra des consultants en Thaïlande à partir de la mi-janvier. Les experts de la très importante section de l'éducation et de la législation rejoindront en mars ceux de la section de la conservation de la nature. Le plan devrait être rédigé en septembre 1978 et prêt à être soumis au gouvernement thaïlandais.

Inquiétude à propos de la mise en valeur du bassin de la Kagera

Un vaste projet de développement agricole du bassin de la Kagera, en Afrique orientale, suscite une sérieuse inquiétude parmi les organisations environnementales, notamment l'UICN et le PNUE. Lors de la dernière Assemblée générale de l'UICN (Genève, avril 1977), plusieurs délégués, tous d'éminents scientifiques ayant une parfaite connaissance de la région en question, se sont élevés à l'encontre. Ils ont été unanimes à considérer que le projet — qui a le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement — est écologiquement mal fondé et se révélera sans aucun doute désastreux pour le parc national de Kagera.

L'Assemblée a été informée que, contrairement à l'avis de l'UICN et du PNUE, le PNUD avait commandé une étude écologique sur le terrain à deux firmes commerciales ayant des intérêts dans le projet. Le PNUD

s'est déclaré prêt à discuter avec l'UICN du rapport final — mais seulement à une date future, après que les trois nations africaines concernées l'aient adopté.

L'accord est signé et le rapport envoyé

Telle était donc la situation en avril dernier. Le 24 août, les présidents du Burundi, du Rwanda et de la Tanzanie signaient un accord sur la « Création de l'Organisation pour l'Aménagement et le Développement du Bassin de la Kagera ». Six jours plus tard, le PNUD envoyait une copie de ce rapport à l'UICN, soulignant qu'il représentait l'opinion des seuls consultants, qui n'est pas forcément celle du PNUD, et qu'il n'était pour le moment pas destiné à la circulation. Nous n'en citerons donc pas d'extraits ici.

Le rapport a été étudié de très près à Morges et le directeur général de l'UICN, M. Munro, a écrit à M. Brad Morse, du PNUD, en commentant un certain nombre d'aspects inquiétants. Il s'agit en effet de transformer par des moyens hydrologiques 70 à 80.000 ha de savanne sèche du parc national en terres agricoles qui, comme le dit M. Munro, risquent de n'être fécondes que pendant quelques années. Mais le plus alarmant est que dans ce rapport les deux firmes tirent des conclusions importantes qui vont à l'encontre des recommandations très nettes des écologistes qu'elles avaient engagés pour réaliser

l'étude sur le terrain. Pourtant, les firmes soutiennent que ces recommandations ne sont en aucun cas écartées.

Dans sa lettre, M. Munro souligne que l'UICN ne peut apporter son concours efficacement qu'à condition de recevoir des rapports préliminaires au début de la planification du développement. Il réaffirme aussi la position de l'UICN communiquée le 15 décembre 1975 au PNUD, à savoir qu'il est essentiel d'entreprendre des études indépendantes de l'impact écologique d'éventuels projets dans le parc national et dans le bassin de la Kagera.

M. Munro conclut en insistant sur le fait que l'UICN n'est aucunement opposée au développement économique. Tout en cherchant à protéger les communautés animales et végétales importantes, l'UICN s'efforce également de promouvoir une exploitation des ressources animales et végétales pouvant être maintenue de façon constante. On ne pourra y parvenir qu'en optant pour un développement en harmonie avec la nature.

Réponse du PNUD

Dans sa réponse le PNUD répète que le rapport des consultants ne constitue pas un plan de développement. Il y a encore beaucoup à faire. Le PNUD, avec l'accord des gouvernements concernés, est donc en train de

(suite en dernière page)

Dates définitives de la 14^e Assemblée générale

Les dates de la tenue de la 14^e Assemblée générale (Ashkabad, RSS de Turkménistan) sont maintenant fixées. Elle aura lieu du mercredi 27 septembre au mardi 5 octobre 1978 inclus. Tous les membres sont invités à y envoyer des représentants. Les commissions de l'UICN se réuniront le 25 et 26 septembre.

Nouvelles des Membres

Fermiers et conservationnistes main dans la main

Les fermiers de la région voisine du parc national de Bia, au Ghana, sont en train de devenir conservationnistes. Ils se sont rendus compte que l'abattage d'arbres dans la réserve de production de gibier de Bia, outre qu'il compromet leurs ressources en eau, multiplie les dommages causés aux terres arables par les éléphants dont on détruit l'habitat. L'association des fermiers a donc lancé une campagne contre la poursuite de l'abattage dans la réserve, remportant d'abord quelque succès.

En août dernier le ministère ordonnait l'arrêt de toutes les opérations d'abattage dans la réserve et en septembre, le commissaire aux Terres et Ressources minières visitait la région pour apprécier la situation. L'interdiction devait malheureusement être levée, prouvant une fois de plus la puissance du groupe de pression du bois. Toutefois, tous les droits relatifs au prélèvement du bois sont maintenant passés du service forestier au service du gibier et de la faune, ce qui rendra le contrôle de l'abattage plus efficace.

Une étude de la faune a montré les conséquences malheureuses de l'abattage pour les colobes. Tous les groupes de colobes noirs et blancs et de colobes rouges ont disparu des zones défrichées et sont allés s'entasser dans les régions non perturbées. Le colobe est inscrit à l'annexe II de la convention sur le commerce des espèces menacées. Son commerce est donc surveillé par les parties à la convention. Le Ghana fait plus; non seulement il contrôle le commerce des colobes, mais encore interdit-il toute exportation de cet animal.

Mais on peut encore faire de bonnes affaires sur le dos de ce singe: un manteau en peau de colobe coûte £700 à Londres.

Vive la nature à l'état sauvage

Extrait du discours prononcé par le Chef Buthelesi devant le premier Congrès mondial sur la nature sauvage (Johannesbourg, octobre 1977).

Les Noirs détiennent environ 13% de l'Afrique du Sud alors qu'ils représentent à peu près 80% de sa population. C'est là que commencent les problèmes pour le Noir amateur de nature sauvage.

Toujours plus nombreux sont mes frères de race qui, appartenant avec moi à la nature sauvage d'Afrique, voient mon enthousiasme pour celle-ci devenir de moins en moins orienté vers la question essentielle de la simple survie. Je persiste dans mon rêve de préserver notre nature envers et contre tout car je suis convaincu que si nous cessons de nous tourner vers la nature nous nous sentirons comme emprisonnés, et éprouverons le désespoir de tous les animaux en cage, fussent-ils de l'espèce *Homo sapiens*.

Lorsque le Zoulouland fut conquis par les Britanniques en 1879, des chasseurs blancs, non sportifs, employant des Zoulous munis d'armes à feu, décimèrent le gibier partout sauf dans les régions inaccessibles.

Ce sont là de tristes faits de l'histoire. Je les mentionne pour rappeler le passé plutôt que

Une chance de survie pour les loutres

Les dernières loutres d'Angleterre et du Pays de Galles ont reçu cette année un beau cadeau de Noël: elles sont pleinement protégées à partir du 1^{er} janvier. Sur avis du *Nature Conservancy Council*, le secrétaire d'Etat à l'Environnement a inscrit la loutre sur la liste des animaux protégés aux termes de la loi sur la conservation des créatures et plantes sauvages.

La protection des loutres a fait un pas en avant l'été dernier grâce à la publication de *Otters 77*, rapport rédigé par le *Nature Conservancy Council* et la *Society for the Promotion of Nature Conservation* (tous deux membres de l'UICN). Le rapport montre que la multiplication des perturbations dues à la pêche, au canotage, à la dégradation des rives par le service des eaux), a accéléré le déclin de la loutre, qui a maintenant pratiquement disparu de tous (ou presque) ses anciens habitats d'Angleterre et du Pays de Galles.

Il en va autrement en Ecosse et en Irlande du Nord, qui sont parmi les rares régions d'Europe occidentale où la loutre soit encore assez commune. Il convient cependant d'observer attentivement les tendances de ces populations et interdire la chasse à la loutre.

Un jardin tropical qui fleurit

Le *Pacific Tropical Botanical Garden* est un organisme privé non lucratif financé par des fondations et des personnes privées. Il a reçu une charte du Congrès américain pour créer

une ressource nationale de botanique tropicale et offrir des installations de recherche pour son personnel et des scientifiques invités. L'accent y est mis sur la conservation, la médecine et la nutrition. Hawaï a été choisi en raison de son climat. Il est administré par un conseil national et bénéficie des services d'un comité international de botanistes et d'horticulteurs.

Un jardin n'atteint pas sa maturité en un jour — même sous les tropiques — mais en un an le jardin du Pacifique a fait des progrès remarquables. Deux sites principaux sont mis en valeur ainsi que plusieurs autres qui offrent des micro-environnements intéressants et importants. La coopération scientifique s'y est révélée très encourageante.

Avec la réalisation de collections de plantes et la préparation d'un programme visant à faire apprécier la nature aux jeunes, la première phase du travail est presque terminée. La deuxième phase mettra plus l'accent sur la recherche. Le jardin, en toute logique, a commencé par la conservation — conservation des plantes tropicales menacées d'Hawaï et d'ailleurs. Pour réaliser ce programme, le jardin recherche activement des plantes menacées des tropiques. Des subventions modestes sont offertes pour aider les collectionneurs.

Refus des conseils de prudence à propos des phoques du Groenland

La Fédération canadienne de la nature a demandé instamment au gouvernement canadien de fonder son quota total de prises de phoques du Groenland sur les estimations les plus prudentes d'abattage annuel pouvant être effectué tout en permettant à la population de s'accroître. Pourtant, le quota fixé pour la chasse du printemps prochain s'élève à 180.000, soit 10.000 de plus que l'an dernier.

pour le plaisir de récriminer. Il y a des faits plus heureux, notamment que la plupart des places fortes de la faune, y compris des joyaux comme le lac Ste Lucia et Ndumu, existent encore avec le statut de réserve de gibier.

La contribution de Zoulous et de Blancs à la survie et à la gestion de ces biens est une importante réalisation. Elle a atteint son apogée dans les années 60 quand la conservation du gibier sauvage eut un tel succès que des milliers d'animaux de trop ont pu être capturés pour repeupler d'autres régions. Je veux parler de la célèbre opération Rhinocéros et d'autres opérations ultérieures de transfert d'espèces sauvages de part et d'autre de nos frontières.

Nous allons sans aucun doute jouer un rôle important dans la gestion de nos inestimables réserves de KwaZulu, et je veux dire clairement combien nous apprécions la valeur historique, culturelle, spirituelle et économique de la nature et de sa faune. Il n'est guère besoin de souligner que nous sommes issus de la nature. Je ne veux pas que quiconque s'imagine que lorsque ces régions passeront sous notre contrôle, nous serons moins conscients de leur importance vitale ou moins capables de les gérer que d'autres. La nature est notre habitat naturel car c'est en son sein que notre peuple s'est forgé.

Je dirai que j'ai des idées différentes sur la gestion de ces régions parce qu'il m'apparaît

clairement que les réserves de gibier du Zoulouland sont trop exploitées. Je pense que leur chance de survie réside dans leur maintien à l'état le plus primitif possible, c'est-à-dire à l'état de NATURE SAUVAGE, et à cette fin, je veillerai au maximum à ce que la nouvelle équipe de gestion procède à une mise en valeur dans la périphérie.

Nous avons, dans notre plan, un service qui traite de la conservation de la faune, des régions historiques et du tourisme. Je ferai en sorte que les membres du personnel, quelles que soient leur couleur et leur religion, y travaillent au mieux. Nos régions historiques ont été tristement négligées. Je veux en faire des monuments vivants et non quelque chose d'enregistré dans le béton et dans la pierre.

Bien que le tourisme soit important sur le plan économique et qu'il favorise une meilleure compréhension des choses et des gens, je ne le laisserai jamais tuer la poule aux œufs d'or. Et cela pourrait si facilement arriver! Nous aurons pour politique de permettre au maximum de gens de profiter des régions touristiques avec le minimum d'empiètement sur les valeurs esthétiques, culturelles et autres. Nous voulons que le visiteur parte en ayant appris quelque chose de l'histoire et de la culture de notre peuple.

En tant que chrétien pratiquant, je pense que l'expérience de la nature sauvage est nécessaire au développement de tous les peuples. Dans la nature, les barrières tombent et nous nous

voions tels que nous sommes. Si les dirigeants du monde se rencontraient dans la tranquillité des espaces naturels, je suis sûr qu'ils parviendraient à une meilleure compréhension.

Des réserves de la biosphère dans le Pacifique Sud...

Deux réunions importantes ont eu lieu en Australie et en Nouvelle-Zélande fin octobre et début novembre. La première était la Réunion de travail régionale de l'UNESCO sur les méthodes de sélection des réserves de la biosphère. Elle était organisée par les comités nationaux du MAB des deux pays hôtes. Elle a consisté en 10 jours de discussions et d'excursions partant du sud de l'Australie, à travers les forêts tropicales humides du Queensland, jusqu'aux montagnes de l'île Sud de la Nouvelle-Zélande.

La réunion avait pour objectifs d'examiner les ressources et les techniques permettant d'évaluer les sites d'éventuelles réserves, et de tester l'ensemble du concept de réserve de la biosphère en l'appliquant à la situation régionale.

Les participants provenaient des deux pays hôtes, de Fidji, d'Indonésie, de Malaisie, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, des îles Salomon, de Corée du Sud, de Tonga, ainsi que de l'Autriche, de la Norvège et des Etats-Unis, et de l'UNESCO et de l'UICN.

Ils ont examiné les procédures auxquelles on a recours en Australie et en Nouvelle-Zélande pour sélectionner les réserves de la biosphère, et les ont comparées à celles en vigueur chez eux. Ils ont également décidé de ce qu'est la situation géographique idéale de ces réserves et de leurs relations avec les autres régions protégées. L'on s'est également accordé sur ce que sont les méthodes idéales de gestion, tout en reconnaissant que l'idéal ne pourrait pas toujours être atteint.

... et de haute montagne en Nouvelle-Zélande

La seconde réunion portait sur une question intérieure à la Nouvelle-Zélande qui avait néanmoins d'importantes résonances internationales, aussi plusieurs représentants de la réunion du MAB sont-ils restés pour y assister. Elle a eu lieu à la place de la Conférence internationale sur la haute montagne prévue par le gouvernement néo-zélandais et l'UICN pour le début de 1976 mais qui a dû être annulée faute de fonds suffisants.

Cette réunion a eu deux résultats distincts. D'abord elle a permis la rencontre de tous les organismes influents, officiels ou volontaires, qui s'occupent de l'aménagement du territoire des régions élevées de Nouvelle-Zélande. Ceux-ci ont pu, après de vives discussions, formuler une politique qui sera soumise au gouvernement.

Parallèlement, le projet de directives de l'UICN intitulé *Ecological Guidelines for Balance Land Use and Development in High Mountains* était examiné et testé à la lumière de l'expérience néo-zélandaise. Les directives, dans leur forme améliorée, seront publiées en 1978.

L'UICN et le WWF

L'UICN et le WWF ont envisagé les moyens d'améliorer leur coopération dans la planification et la réalisation des programmes et des projets. Le WWF doit être en mesure d'assurer ceux qui fournissent des fonds pour la conservation de la nature, que leurs dons sont efficacement employés, qu'ils sont affectés à des questions prioritaires et qu'ils ont un effet « multiplicateur ».

Pour cela, l'élément clé est la mise au point de la stratégie mondiale de la conservation qui est actuellement l'une des principales tâches de l'UICN et dans le cadre de laquelle le WWF, sur avis de l'UICN, établira son programme de conservation.

Une conservation efficace implique une gestion efficace des programmes et des projets. Au cours de ces dernières années, le WWF avait son propre service de gestion des projets de conservation. Toutefois, l'expérience a démontré que ce n'était pas la meilleure manière d'opérer, aussi l'UICN et le WWF ont-ils décidé récemment que la gestion des projets

du WWF serait confiée à l'UICN qui donne déjà son avis sur les programmes et procède à la sélection des projets. Le WWF transmettra donc en 1978 son service de gestion des projets à l'UICN en lui ouvrant les crédits nécessaires.

C'est le Conseil d'administration du WWF qui, en dernière analyse, est responsable de l'utilisation des fonds réunis par ses sections nationales. Un comité des programmes de conservation a été mis sur pied pour réaliser ce devoir fiduciaire. Il comprend les administrateurs du WWF, des représentants des conseils de sections nationales de l'UICN, et d'autres éminents conservationnistes. Bien que le WWF ait recours à l'expertise de l'UICN, la conservation doit être représentée en son sein. C'est pourquoi un directeur de la division des programmes de conservation doit être nommé dès que possible. Ses responsabilités sont indiquées dans l'offre d'emploi ci-dessous. Il sera l'une des trois personnes relevant directement du directeur général du WWF, les deux autres étant les directeurs des divisions de marketing (collecte de fonds et relations publiques), et des finances et de l'administration.

Le WWF cherche un directeur pour sa division des programmes de conservation

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) est une importante fondation internationale dont le but est de promouvoir la conservation en réunissant et redistribuant des fonds, et en entretenant des relations publiques dans le domaine de l'information et de la sensibilisation du grand public. Son siège international, situé en Suisse, comprend trois divisions: marketing (collecte de fonds, relations publiques), administration et finances, et programme de conservation.

Au siège travaille un personnel peu nombreux mais très qualifié qui coordonne et assure des services à 26 sections nationales réparties à travers le monde (plusieurs autres seront encore créées) et s'appuie sur l'expertise d'autres organisations spécialisées, en particulier l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) pour définir son programme de conservation. Ce programme fait partie de la stratégie mondiale de la conservation actuellement préparée par l'UICN avec le concours du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et du WWF.

Bien que l'UICN prépare et dirige le programme de conservation du WWF, la responsabilité de son exécution incombe en définitive au conseil de direction de WWF *International* qui est composé d'administrateurs du WWF, de représentants des conseils de sections nationales du WWF, de représentants de l'UICN et d'autres éminents conservationnistes.

Le WWF cherche un directeur pour sa division du programme de conservation. Il aura pour principales responsabilités:

1. d'assumer les fonctions de secrétaire permanent du comité du programme de conservation et en particulier

a) d'évaluer et de faire des rapports sur la réalisation des programmes et projets de l'année précédente;

b) réunir et examiner les propositions et commentaires émanant du conseil et des membres du personnel, des sections nationales du WWF et d'autres sources concernant le programme de conservation de l'année suivante;

c) résumer des propositions d'orientation à l'intention du comité du programme de conservation afin de préparer des directives pour l'UICN pour la préparation du programme de conservation à long terme.

2. Assurer la liaison avec les sections nationales du WWF pour toutes les questions ayant trait au programme de conservation.

3. Assurer la liaison avec l'UICN pour toutes les questions de conservation de la nature.

4. Coordonner, en étroite liaison avec l'UICN, les démarches effectuées en haut lieu par les responsables du WWF, les membres du conseil ou par d'autres personnes au nom du WWF pour soutenir le programme de conservation.

Qualifications. Le futur directeur de la division du programme de conservation doit avoir travaillé plusieurs années dans les parcs nationaux, ou dans la gestion de la faune et doit avoir de l'expérience sur le plan international. Il doit parler et écrire parfaitement l'anglais, avoir une bonne connaissance du français et éventuellement de l'espagnol.

Rémunération. La rémunération dépendra de l'expérience et des qualifications.

Candidatures. Les candidatures, qui seront examinées confidentiellement, doivent être adressées à: Directeur général, Fonds mondial pour la nature, 1110 Morges, Suisse, d'ici la fin de février 1978. L'enveloppe doit porter l'inscription « Confidentiel — DCP ».

« Une Europe, un environnement »

Croyant que le premier Parlement européen serait élu au cours de l'été 1978, le Bureau de l'environnement européen, sis à Bruxelles, a édité un manifeste intitulé: « Une Europe, un environnement », qui invite tous les candidats à avoir une attitude juste vis-à-vis des questions environnementales. Le BEE est un organe international indépendant qui comprend d'importantes ONG nationales et autres dans le cadre de la Communauté économique européenne. Il a des buts scientifiques et éducatifs. Jusqu'à maintenant, il s'est particulièrement attaché aux problèmes énergétiques, agricoles, d'aménagement du territoire et des transports.

Le point central du manifeste porte sur la nécessité de revoir le concept de croissance économique. L'Europe devrait concevoir un nouvel industrialisme qui amènerait les gens à vivre plus pleinement leur vie, tout en allégeant la pression qui pèse sur les ressources de la planète. La conception d'un nouveau modèle de développement est une nécessité urgente. L'Europe appartient à tous les Européens — ceux qui y vivent actuellement et ceux qui y vivront demain. L'exploitation destructrice du continent européen doit cesser. Parallèlement, le Parlement européen doit considérer l'impact de ses orientations sur le monde en tant que tout, y compris le Tiers monde.

Abaissement de la durée de travail

Le manifeste souligne qu'en Europe, l'âge de l'abondance des ressources matérielles

cédera bientôt la place à celui de la pénurie. L'économie des ressources doit être le nouvel objectif. L'accent doit être mis sur le travail et le savoir faire individuel plutôt que sur la production d'articles à jeter. En abaissant la durée du travail, on pourra réduire le chômage et revaloriser le travail manuel.

La nature en Europe doit sa beauté en grande partie au double rôle traditionnel des fermiers qui produisent la nourriture et entretiennent le paysage. Aujourd'hui la production alimentaire est subventionnée. Mais si l'on veut préserver les paysages, ce sont les producteurs et non les produits qu'il faut subventionner.

Un avenir non nucléaire

En ce qui concerne l'énergie, le manifeste exige l'amendement du traité de l'Euratome qui demande « la création et le développement rapide des industries nucléaires ». Notre objectif devrait être un avenir non nucléaire, à faible consommation d'énergie, sur la base d'orientations de remplacement et de stricte conservation de l'énergie. La croissance économique n'est pas forcément liée à une forte consommation d'énergie.

L'expansion industrielle et urbaine fait peser de graves menaces sur l'environnement naturel. Selon le manifeste, il faut protéger les zones humides et autres lieux où les oiseaux migrateurs trouvent nourriture et abri. Il faut aussi surveiller étroitement le commerce des

animaux et de leurs produits dérivés, et gérer correctement les ressources de la mer.

C'est au peuple à décider

Les populations ont le droit de savoir quels produits polluants sont déversés dans l'air, les eaux et la terre. Ce n'est qu'en ayant accès aux registres d'émission qu'elles pourront être informées sur la surveillance de la pollution et exercer une pression efficace pour un environnement plus salubre.

De même, les gens ont le droit d'exprimer leur point de vue sur toutes les modifications de l'environnement faites par l'homme et qui les affectent. La déclaration d'impact de projets sur l'environnement doit être au cœur de toute décision de réaliser ces projets. La procédure requise devra être rapidement introduite à tous les niveaux.

L'élection du Parlement européen prévue en 1978 a dû être retardée — probablement jusqu'en 1979 — à cause de l'impossibilité de la Grande-Bretagne d'être prête à temps. Ce délai pourrait être mis à profit par le BEE pour mettre au point une seconde version de leur manifeste, plus nerveuse, plus précise, qui « agripperait » l'homme politique, l'armerait de faits et de chiffres qui l'aiderait à plaider la cause de l'environnement auprès des peuples et du Parlement européen.

La rédaction

Bassin de la Kagera (suite)

préparer une mission pluridisciplinaire constituée à partir d'éléments extérieurs — des éventuelles organisations donatrices et organisations spécialisées. La portée précise de la mission doit encore être déterminée, mais le PNUD déclare que les facteurs écologiques recevront toute l'attention voulue, et exprime l'espoir que l'UICN ou le PNUE (ou les deux) pourront participer aux activités entreprises.

C'est là une réponse rassurante, et l'UICN est prête à jouer un rôle actif, même à cette date tardive.

Deux oiseaux de plus au Pérou

Le Pérou peut ajouter deux oiseaux à sa liste des aviens. Le premier, parfaitement inconnu de la science, vient d'être découvert dans une forêt de brouillard à haute altitude dans les Andes. C'est un hibou minuscule dont la caractéristique (de longues plumes faciales) lui a valu le nom de hibou à longs favoris, *Xenoglaux loweryi* — genre à espèce unique.

L'autre découverte, elle aussi située au nord du Pérou, est un oiseau considéré comme éteint depuis 1877: *Penelope albipennis*. On pensait qu'il habitait autrefois uniquement les mangroves, mais il semble qu'il fréquente les grands arbres de canyons verdoyants dans des forêts sèches, et qu'il soit localement assez abondant. Le gouvernement péruvien l'a placé sous protection.

La mission de recherche ornithologique qui l'a découvert était co-patronnée par le WWF.

Le Rhin moins pollué en 1977

Le Rhin commence peut-être à perdre sa réputation d'égout de l'Europe. A la suite des

mesures internationales contre la pollution prises l'an dernier, il est sans conteste plus propre, comme l'indique l'Institut hollandais pour la purification des eaux usées. Des tests effectués à la frontière hollandaise montrent une chute très nette des taux de mercure, de plomb et de cuivre.

Agrandissement du parc national de Bonaire

Le parc national de Bonaire, dans les Antilles néerlandaises, s'est notablement agrandi à la pointe nord de l'île. Slagbaai, une propriété contiguë, a été acquise et ajoutée au parc qui couvre maintenant 5000 ha. Les gouvernements de Hollande et des Antilles néerlandaises, le gouvernement local de Bonaire, le Fonds du Prince Bernhard, et plusieurs autres organisations et personnes ont contribué à l'achat de cette nouvelle partie du parc.

Slagbaai est une importante zone d'alimentation des flamants et l'un des derniers refuges de *Amazona barbadensis rothschildi*, sous-espèce de perroquet amazonien. L'UICN donnera des conseils quant au plan de gestion du parc.

Espérance pour un cap?

Par une heureuse combinaison de chance et de propriété de l'Etat, une frange côtière sud-africaine, longue de 50 km, s'étendant de Table Mountain à Cape Point, est restée en grande partie intouchée. Rory Birkby, adhérent de l'UICN, et principal planificateur du *Cape Divisional Council*, nous communique qu'une ancienne proposition de préserver le rivage de tout développement devrait bientôt porter ses fruits. La proposition est déjà intégrée au *Metropolitan Guide Plan*, et la péninsule pourrait bientôt être protégée par la loi de planification de l'environnement.

3 nouvelles parties à la convention sur le commerce des espèces menacées

Le 20 octobre 1977, la Malaisie adhère à la convention sur le commerce international des espèces sauvages de flore et de faune menacées, devenant ainsi la 41^e partie à la convention. Le Venezuela ratifiait cette même convention le 24 octobre et le Botswana y adhère le 14 novembre, devenant respectivement les 42^e et 43^e parties.

2 nouvelles parties à la convention sur les zones humides

Le Danemark a adhéré à la convention sur les zones humides d'importance internationale, particulièrement en tant qu'habitat de la sauvagine, le 2 septembre, et la Pologne y a adhéré le 22 novembre. Ils deviennent respectivement les 19^e et 20^e parties à la convention.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1977/78 DG/2.1/414/45.

N.B. Les opinions exprimées dans le Bulletin sont celles de la rédaction. Elles ne doivent pas être considérées comme le point de vue officiel de l'UICN.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le Bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.